

## Communiqué de presse

Éco-engagée

Solidaire

Audacieuse

Innovante

# TRANSFORMEZ VOS BIODÉCHETS EN ÉNERGIE VERTE : L'AGGLO VOUS ÉQUIPE GRATUITEMENT !

## Chaque foyer de l'Agglomération reçoit gratuitement son matériel de tri des biodéchets

Depuis quelques semaines, Cœur d'Essonne Agglomération procède à la distribution gratuite du matériel nécessaire au tri des biodéchets. Chaque domicile de l'Agglomération recevra un bioseau, des sacs orange et un guide pratique. Un agent de distribution se chargera de livrer ce kit directement chez les habitants. Ainsi, dès le 1<sup>er</sup> juillet prochain chaque foyer pourra commencer le tri.



## Une initiative en droite ligne avec les lois écologiques

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre des lois pour une Transition Écologique et pour la Croissance Verte (LTECV) et Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC).

L'objectif : améliorer le tri et valoriser les déchets, en particulier les biodéchets, grâce à des technologies de pointe mises en œuvre par le SIREDOM, le syndicat intercommunal partenaire.

Les sacs sont séparés par un trieur optique, et leur contenu est déconditionné avant d'être acheminé vers un processus de méthanisation. Cette transformation permet de produire du biogaz, injecté dans le réseau public par SEMARDEL, société d'économie mixte partenaire.

## Une économie circulaire en action

En cohérence avec sa politique publique ambitieuse en matière d'économie circulaire, Cœur d'Essonne Agglomération explore de nouvelles applications de l'énergie issue des biodéchets :

- Alimentation en carburant des camions de collecte ;
- Chauffage des bâtiments ;
- Cuisson et autres usages domestiques.

Les résidus de la méthanisation serviront à enrichir les sols agricoles, fermant ainsi la boucle vertueuse de cette initiative.

## Contact pour les foyers non dotés

Si vous n'avez pas encore reçu votre bioseau, vos sacs orange et le guide du tri, contactez le numéro vert de l'Agglomération au **0 800 293 991** Service & appel gratuits ou écrivez à l'adresse mail : **dechets@coeuressonne.fr**.

## CONTACT PRESSE :

**Aly Bathily**

Chargé de  
communication  
Évènementiel  
et Relations presse

Tél. : 01 69 72 17 81

a.bathily@coeuressonne.fr



www.coeuressonne.fr

Cœur d'Essonne Agglomération  
La Maréchaussée  
1, place Saint-Exupéry  
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois

C'est **AVEC LE** que nous

**CONSTRUISONS L'AVENIR !**

## À RETENIR :

Un biodéchet correspond à l'ensemble des ordures organiques, putrescibles, biodégradables et non dangereuses, comme : les déchets alimentaires et les déchets verts de jardin.

**Environ un tiers du contenu des poubelles ménagères des Français est constitué de biodéchets alimentaires.**

Ce qui représente **83 kilos de déchets alimentaires par habitant et par an.**